

COMMUNE DE



Résolution N° 6/2024
Séance du 15 mai 2024

Résolution relative à la formation du bureau du Conseil municipal 2024-2025

Le Conseil municipal de la commune de Puplinge a élu, pour la période administrative s'étendant du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025, les personnes suivantes pour former son bureau :

Par acclamation,

Président : Monsieur Thomas HUNZIKER

Par acclamation,

Vice-Président : Monsieur Etienne SCHMELZER

Par acclamation,

Secrétaire : Monsieur Patrick ARTER*

Par acclamation,

Vice-Secrétaire : Monsieur Valentin ACKERMANN

* Cette personne n'a qu'une voix consultative, car elle fait partie de l'administration communale.

L.-Raquel. PRY
Présidente

Patrick ARTER
Secrétaire